



Encourager les activités physiques et sportives pour tous, un défi pour notre région !

Rapporteur **Ivan Coste Manière**
Commission Sport, Jeunesse,
Vie Associative
Séance Plénière du 22/06/2022

Introduction

L'activité physique et sportive est inhérente à la vie, elle rythme nos vies dans tous ses aspects par choix ou par nécessité. Elle intéresse les uns par son aspect sociologique, passionne ceux qui la pratiquent, résiliente, inclusive, inter générationnelle...

Sa pratique est essentielle pour notre société dans son ensemble, notamment pour les plus jeunes et les plus fragiles. Que l'on traite de l'activité physique, celle qui permet de rester agile, autonome, de s'entretenir physiquement ou que l'on pratique un sport de haut niveau, c'est bien la volonté d'en faire qui anime celui ou celle qui y consacre du temps. Nous verrons que cela n'est pas toujours chose aisée de « bouger ». Sa pratique revêt de multiples expressions, Sport pour tous, Sport éducation et insertion, Sport handicap, Sport santé, Sport nature, sans oublier l'organisation de l'évènement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 qui donnera un coup de projecteur sur le sport de haut niveau, vecteur de vocations nouvelles et d'insertion par le sport pour notre jeunesse.

Nous souhaitons globalement soulever l'exemplarité des valeurs du sport participant à une société plus apaisée et harmonieuse. Toutes nos auditions ont révélé la force du sport dans ce qu'il a de plus complet se posant ainsi comme forme de remède à bien des maux et dérives de notre société.

I. Promouvoir l'activité physique et sportive comme déterminant de santé tout au long de la vie

Faire la promotion de l'activité physique à tous les âges de la vie

L'espérance de vie augmente depuis de nombreuses années dans notre région. Une société moderne et avancée sur le plan de la médecine doit veiller au maintien d'un bon accès aux soins et assurer de cette façon le suivi des pathologies chroniques. Des solutions innovantes en matière de sport santé doivent être rendues accessibles à tous les publics. Elles contribuent d'ores et déjà à l'optimisation de la Silver Economie.

II. L'activité physique et sportive dans sa dimension sociale et citoyenne, insertion pour tous les publics

Il s'agit de dresser réellement la situation que les citoyens, souvent jeunes, peuvent rencontrer dans la pratique de l'activité physique et sportive au cœur de nos villes ou en milieu rural ou défavorisé. Si les freins à sa pratique sont nombreux, de multiples solutions, en particulier de types associatifs, peuvent être trouvées.

1. L'activité physique et sportive au féminin

Nous avons identifié une problématique d'importance : l'inégalité d'accès à la pratique du sport pour les femmes au sein de nos villes.

• Le sport au féminin, un outil d'insertion pour les femmes :

Cette inégalité homme/femme est plus forte dans le contexte

de précarités sociales que l'on peut retrouver au cœur de nos villes. La pratique de l'activité physique par les femmes s'avère être un moyen puissant d'inclusion sociale et professionnelle. Il convient de la privilégier car elle est aussi un levier d'accès à la citoyenneté.

La méthode d'accès à la pratique sportive se résume en trois axes :

- **Privilégier la conception inclusive du sport ;**
- Mettre en place **des ateliers et des séances collectifs** orientés vers l'identification des freins et des leviers à la pratique sportive ;
- Proposer **des leviers adaptés** aux participantes.

2. L'activité physique et sportive favorise le lien social et le mieux vivre ensemble

• **Pratique sportive à destination des publics éloignés sur le plan social et territorial :** Dans la ruralité, le sujet de la mobilité est crucial, il est essentiel de raccourcir les distances entre le sport et les pratiquants et de soutenir les initiatives concernant le déplacement des personnes âgées en minibus vers des équipements sportifs.

• **Pratique du sport et handicap :** Le sport pour personnes handicapées et autres personnes à mobilité réduite nécessite des clubs spécifiques. Il favorise la création ou la redécouverte d'un tissu social pour la personne. La mixité se joue principalement sur l'ouverture à tous, sur le partage d'activités entre personnes valides et non valides.

• **L'entreprise, un soutien d'importance dans la pratique du sport :**

Les entreprises jouent un rôle fort en matière de soutien à la pratique du sport. Un soutien de l'entreprise est indispensable dans la pratique du sport car la spécificité des équipements en rend fréquemment les coûts de pratique et d'entretien très élevés.

Il conviendrait de créer des formations annexes aux brevets fédéraux, par exemple construire une journée de formation sur le sport-santé ou le sport-citoyen qui serait soutenue par les collectivités. La validation des acquis de l'expérience (VAE) s'avère également pertinente dans une démarche de remise à niveau légale rapide.

III. Préconisations

1. Une stratégie régionale multifactorielle

> **La région, échelon fédérateur du sport pour tous :**

- **Réfléchir** à une stratégie régionale pour faciliter la structuration et le développement d'une offre adaptée aux attentes de la population,

- **Développer et soutenir** davantage la typologie de projets de sensibilisation à l'égalité hommes/femmes sur tous les territoires (Quartiers prioritaires de la Politique de la ville et ruraux),

- **Sensibiliser** les professionnels du sport et les élus en charge des questions sportives au niveau local aux problématiques de sexisme,

- **Encourager** les clubs sportifs à accueillir les personnes en situation de handicap notamment en milieu rural où il est nécessaire d'améliorer le transport adapté.

- **Faciliter et mieux organiser** la mise à disposition des infrastructures des lycées qui peuvent être disponibles, notamment lors des périodes de vacances scolaires ou hors horaires scolaires, pour les associations et les corps d'entreprises,

- **Promouvoir** un programme de prévention de l'incivisme dans les activités physiques et sportives notamment dans les clubs amateurs. Définir un code de conduite à l'égard des arbitres lors des manifestations sportives.

> **Un lien évident entre la pratique du sport et la diminution de pathologies :**

- **Elaborer** de manière partenariale une stratégie d'actions santé sur le territoire régional.

- **Rendre plus lisible** pour les professionnels et le grand public la cartographie qui répertorie toutes les offres de sport-santé bien-être à vocation thérapeutique. Le CROS possède une liste de tous les clubs sportifs de la région Sud à but de compétition et qui développent un volet sport-santé,

- **Renforcer** les collaborations avec le Conseil Régional avec les associations qui œuvrent dans le domaine de l'activité physique et sportive,

> **La région promoteur du réflexe sportif pour tous :**

- **Lancer une communication grand public** très large au niveau régional et national exemple « faire de l'activité physique une grande cause régionale »,

- **Favoriser, au sein des entreprises,** le réflexe sportif en rappelant le lien entre le sport d'accès et le territoire au travers notamment du financement des infrastructures et des clubs,

2. Supprimer les freins à l'accès à la pratique de l'activité physique et sportive :

> **Adapter les infrastructures :**

- **Revoir le problème de financement** des équipements de sport de pleine nature en tenant compte de la nécessité d'équipement adaptés à tous les publics.

> **Faciliter les déplacements :**

- **La Région pourrait favoriser** l'harmonisation de l'offre de transports pour tous sur l'ensemble du territoire sur un modèle incitatif tel que celui mis en place pour les Pass Sport.

- **La Région pourrait intervenir** afin que les dispositions appropriées aux personnes à mobilité réduite soient mises en application dans les transports.

3. Reconnaître le rôle sociétal des associations et des bénévoles :

- **Soutenir financièrement** les têtes de réseaux associatifs régionales qui développent sur le territoire des formations qualifiantes pour les dirigeants et éducateurs sportifs,

- **Former les animateurs sportifs,** les bénévoles à la spécificité de certains publics.

Conclusion

Dès l'origine de notre réflexion, nous avons voulu insister sur le sport et plus globalement sur l'activité physique sous toutes ses formes. « Bouger » est la clé pour limiter le risque de pathologies graves et permettre de rester en bonne santé plus longtemps.

Dans une société moderne qui repousse la durée de vie et ainsi l'allongement du temps de travail, l'état de santé est un capital sociétal et économique à préserver. L'activité sportive à tout âge, pour tout milieu social ainsi que pour tout état de santé, gage d'une société inclusive, est l'affaire de tous.

Nous voulons privilégier les valeurs du sport et son enseignement dans notre société bousculée par la crise du COVID-19 et les difficultés sociales, reléguant souvent l'activité physique au second plan.

Nous avons constaté les difficultés de nombreuses personnes à pratiquer une activité sportive, le rôle des institutionnels est central dans l'accès à la pratique du sport et sa diffusion.

Tout d'abord dans l'entreprise, avec son rôle de facilitateur, en finançant des infrastructures sportives ou directement des clubs sportifs. Les collectivités, avec notamment la région et son rôle fédérateur en matière d'incitation à ce réflexe sportif et d'accompagnement sur l'ensemble de son territoire des collectivités ayant moins de moyens d'actions.

C'est un effet d'entraînement qui est nécessaire pour ainsi faire évoluer les mentalités et aller vers une société plus sportive ! Enfin, au fil de notre réflexion, nous avons constaté une fois encore le rôle des associations et des têtes de réseaux dans le domaine de l'activité physique et sportive qui viennent enrichir un maillage indispensable en matière de remontées des bonnes pratiques ou bien des difficultés à la transmission de ce réflexe sportif.

Nombre d'organisations et organes déconcentrés nationaux ou régionaux tels que le Comité Français Pierre de Coubertin, l'Académie Nationale Olympique Française, l'Association Francophone des Académies Olympiques pourraient également être sollicités afin de cautionner et valoriser des actions engagées et mises en œuvre à différents niveaux de collectivités territoriales. De même, de nombreux labels instaurés par les différentes têtes de réseaux (CRT, CROS, ...) pourraient aider à la structuration transversale et sur le long terme des projets des collectivités impliquées. L'impact économique positif permettrait d'envisager la pratique du sport comme un levier de croissance.

La piste sportive est encore longue mais passionnante pour arriver à transformer les mentalités et donner une place prépondérante en matière d'activité physique et sportive dans notre quotidien. L'événement des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 est une formidable occasion pour donner un coup d'accélérateur dans la pratique du sport aux multiples dimensions, sociales, sociétales, économiques, assurément bénéfiques pour les femmes et les hommes de notre région !